Une agression rue du Fontency.

Mereredi, vers dix heures et demie du soir un
ouvrier tisserand d'une trentaine d'années, Etienne
Heuls, regagnait son domicile rue Richard-Lenoir,
quand, rue du Fontency, il fut attaqué par trois in-

connui:
Heils eris: au secours | au voleur | à l'assassin |
Ces oris attirèrent um agent de police, dont l'arri-vés mit en fuite les trois individus qui se dirigèrent vers la rue Vaucasson.

rue Notre-Dame. Le malheureux Heuls a reçu à la tête une bles-

Les maineures riquis à reçu à la tete une clea-sure large de quaire centimètres que l'on suppose avoir été faite au moyen d'un tranchet. Les agresseurs, après l'avoir roué de coups de poing et de coups de pied, l'ont dévalisé et lui ont elleté son porte-mounaie contenant trois france. Les deux malfaiteurs ont été conduits au poste

La Société coopératire pour le charbon, établie 188, rue de l'Alma, à Roubaix, tiendra son assemblés générale le dimanche 23 mars, à 3 heures précises, au siège social. Voici l'ordre du

neures procises, au siege coulair tour jour:

1. Lecture du procès-verbal de l'Assemblée du 29 septembre 1893, 2. Situation semestrielle au 31 janvier 1890, 3. Exclusion d'un sociétaire: 4. Proposition d'achat d'un terrain et de la construction d'un magasin: 5. Proposition de modification aux statuts, article 3, 5, 7, 13, 16 et 19; 6. Nomination d'un membre de la continission de Surveillance; 7. Proposition pour un marché de charbon.

On nous prie d'insérer la nôte suivante:
« Les sociétaires sont instamment priés de faire acte de présence à cette réunion afin qu'on ne soit pas obligé de faire de nouvelles convocations.»

Un rassemblement de cent personnes s'était forme, mardi, dans la journée, au pont Morel, devant le machine du train établi le long du chettlin de halage, qui venait de dérailler. Si l'accident a'était produit du côté opposé, la machine et le mécanicien auraient été précipités dans le canal.

dans le canal, Le déraillement s'est heureusement borné à in-terrompre, pendant quelques heures, la circulation des wagonnets.

les wagonnets.

Un vol rue St-Antoine. — L'audace de cerains filous ne connait décidément plus de bor

tains filous ne connait uccidences, un individu se prénes.

Mardi soir, vers huit heures, un individu se présentait à l'épicerie tenue par Mme Prouvost, rue
St-Antoine.

Lamarchande, ayant entendu la sonnette du
magasin, se leva et se rendit à sa boutique. N'y
trouvant personne, elle sortit et aperçut un individu qui s'enfuyait.

Cette fuite la mit en éveil, et, de retour dans
son magasin, elle s'aperçut qu'on vensit de lui enlever un fromage de Hollande... avec la clochequi
le recouvrait.

recouvrait. Le voleur n'a pu être retrouvé.

Un vol rue des Fossés. — Un garçonnet de douze ans, Auguste V... de la rue du Tilleul, s'est emparé dans l'après-midi de mardi, d'un bocal rempli de benbons à l'étaige d'un marchand de patisseries, installé à l'angle de la rue des Fossés.

Posses.

Le jeune filou opéra avec une tello prestesse que le marchand ne s'aperçut du vol que lorsque l'enfant fut loin. l'enfant fut loin.
Il réussit pourtant à le rattraper, et le remit eutre les mains d'un agent.

Vol d'un pardessus. — Sous cette rubrique nous avens annoncé qu'un habitué d'un café de la rue Daubenton, avait eu son pardessus volé et qu'il avait retrouvé le voleur nautide cet effet. Il paraitrait qu'il s'est agi d'une simple niéprise. Le nomié D. "qui avait été strêté, à cit ins austice n linéfté, page qu'il a été reconnu qu'il n'avait endossé le pardessus que parce qu'il le croyait être le sien,

Une rize rue de l'Epeule. — Dans l'après-midi haefcreal, vers denz neures, une viente discus-on s'élevait entre deux ouvriers rue de l'Épeule, int l'un paraissait pris de boisson. Un troisième ouvrier, Gustave L..., vint à passer, voulut enhorter-un deux camerades au calme.

t voulet enhorter aus deux camarades au calme. Mal uien nrit car il neus un violant coup de soing de l'un de l'uteurs, qui s'empoignèrent et ouierent sur la pavé.

La lutte dura plunteurs minutes, et quand L.... quiut de aquivacu interpair, il fut sais à son tour t terraist.

Il s'all's Macergie d'un mécanicien de passage dans a rue pour séparer les combattants.

Les spayes. — Un o'affer tisserand de la rue Vivien, Charles Deseya, ayant trouve, sur la voie publique, une montre en argent, a deposé cet objet au luresa du semnisserat central, qu'lon peut le fociamer.

Société chorale l'aurore ». — La tirage de la tombola, organisée par la société chorale l'Aurore, est fixé au lundi, 24 mars, à huit heures du soir.

Les sociétés qui naistent, — Par arrêté du 15 ares, M. le préfét du Nord « autorisé la création à tobaix, rue de Creix, 3, d'une société particulière un le nom de « Les francs joueurs de piquet. »

Croix. — Une dispartion. — Il n'est bruit, dans la commune, que de la disparition d'un homme d'équipe de la gare de Tourcoing, nommé Quévy, agé de 33 aus, auls est rendu dimanche dernier à Croix, et n's plus lebarn depuis ce temps.
On a très pou de renseignements, mais l'on sait que, vers cinq heures du soir. Quévy quitta ses camarades, qui se trouvaient dans un estaminet de la Place, lour disant qu'il reviendrait dans cinq minate.

pour accurrir rempary, seultat.

On avait fait courir le bruit que son corps avait été retrouvé dans le canal, mais, renseignements pris, le fait est faux.

Quéry était un excellent ouvrier, très aimé de ses chefs et de ses camarades.

Inutile de ditre le desespoir dans lequel, cette disparition a plongé la malheureuse femme de Quévy, mère de cinq enfants.

Wattrelos. — Un incendie, s'est déclaré mer-credi, vers neuf heures du matin, chez M. Henri Monst, cabaretier. Une étincelle, venant du foyer, est tombée près d'un métier à tisser sous lequel so trouvait de la bourre de jûte, et y s mis le feu. Les fishmmes se sout alors communiquées au har-nat et à la chaine et le métier a été entièrement con-sunsé.

sonsé. Madame Monnet, en voulant éteindre l'incendie, l'est légèrement brûlé les mains. Les pertes, peu importantes, sont couvertes par me assurantés.

Hom. - Une seens de sauvagerie s'est passée indi soir, dans un estaminet d'Hem ; « Au dernier

nès à boire, se pressure cet estaminet.

Le cabarctice, voyant l'état d'ivresse dans lequel se trouvaint les jeunes gens, refusa de leur servir à boire. La colère des jeunes gens ne cennut alors plus de bernes, et ils se mirent à tout briser dans l'estaminet; rien ne fut épargné.

Le cobarctier raquit la gendarmerse. Mais la vue de la maréchaussée ne calma point ces forcenés, qui continuèrent à saccager tout ce qui se trouvait sous leures maint.

toute la bands.

Leers. — Un brave ouvrier, Henri Samain, a trouré, entre Leers et Roubaix, au milieu de la route, un gilet de drap dans la poche duquel se trouvait une montre en argent.
Cet ouvrier s'est empressé de faire part de satrouvaille au garde-champètre Delcourt et lui a remis les

Nouvelle encre électrique à copier sans mouillage, simple, repide, économique.

Huitième de bouteille, û fr. 00; guart de beuteille, if fr. 75, des ilies, 2 fr. litre, 6 fr. Librairia du Journal de Reubaia.

21710—43733

Le cognac Richard est le meilleur et le plus recherché. Prix du litre : 3 fr. 50. Dépôt unique à Roubaix : Mme A. Messiáen, 75, rue de l'Ommelet.

Etude des MALADIES DE L'ENFANCE. Ce livre est appelé à rendre de grands services aux familles. A la portée de toutes les intelligences et de toutes les intelligences et de toutes les bourses, il s'occupe d'un sujet très intéressant. Quoi de plus intéressant, en effet, que la santé de l'enfant f ll est en vente à la librairie du Journal de Roudaux, rue Neuve, 47. — Prix: 75 centimes. Franco par la poste, 1 franc. 24575—43507

LA MEILLEURE DES EAUX DE TABLE Voiei l'analyse faite parl'Académie de médecin de Paris des substances contenues dans un litr d'eau de la source «Les Célestins», de Vals, prim

Dents et dentiers. — Nous recommandons à nos lecteurs le Cabinet de M. Le Masson, rue de l'Espérance, ô, Roubaix, pour dents et dentiers perfectionnés. Le talent de M. Le Masson est bien cennu. Tous ceux qui ont recours à lui, soit pour l'extraction des dents, soit pour les soigner, soit ençore pour la pose de dents nouvelles et de dentiers, en font le plus grand éloge. Pas n'est besoin d'aller dans les villes voisines pour ce gonre de traitement, M. Le Masson donne pleine satisfaction à ceux qui veulent bien s'adresser à lui.

LETTRES MORTUARES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REDUX. — AVIS GRATUIT
dans le Journal de Roubain (grande édition),
et dans le Pesti Journal de Roubain. — La
Maison se charge de la distribution à domicile
à des conditions très avantageuses.

TOURCOING

Un escroc. — Un jeune homme se présentait mardi dans un magasin de la ville de la part d'une dame de la rue Noire-Dame, demandant quelques corsets pour essayer. La fille de magasin trouvant cette démarche peu vraisemblable, répondit que le numéro manquait et qu'on irait chez la dame pour s'entendre avec elle. On fit suivre le jeune homme qui partit à grands pas du côté du boulevard. On croit le connaître.

Les scandales des Phalempins. — L'enquête n'est pas terminée. Cette affaire produit dans toutel a ville une émotion des plus vives. Les turpitudes révélées à l'instruction, dépassent tout ce que peut concevoir l'imagination la plus dépravée.

Poids non poinconnés. — Procès-verbal a été dressé à la charge de M. Ch. Vasseur, épicier à Rou-baix, rue du Tilleul, qui se servait pour peser de poids

Linselles. — Dans la nuit du 16 au 17 mars, le brigade ambulante de douaniers a capturé quatre individus chargés de plus de deux cents kilog. de labace.

tabac:
Cette prise fait homneur au préposé Lefebvre et au brigadier Hébest. Ils ont été obligés de poursuivre les fraudeurs pendant plusieurs minutes et ils ontréussi à en arrêter un. Les autres ont pris la fuite, abandonnant leur charge.

Neuville. -- Le carrousel aura lieu le 26 mai.

« PIERRE DE ROUBAIX, » le drame de M. Charles Buet, qui vient d'être joué à l'Hip-pedròme, est en vente à l'imprimerie du Jour-nal de Roubaix, au prix de un franc.

LILLE

Le fameux voleur Legrand, dont nous avois raconté les exploits commis tant à Arras qu'à Amiens, et l'arrestation mouvementée dans la première de ces villes, a été amené hier à Lille, pour y être confronté avec nombre de bijou-tiers auxquels il avait pu vendre la produit de ses

on le promène ainsi de ville en ville dans l'es poir d'arriver à une découverte; c'est ainsi que tout dernièrement, nous signalions sa présence sous bonne escorte à Boulogne. Les recherches faites dans cette ville ont été sans résultat; nous ne croyons pas qu'elles aient été plus heureuses dans cette ville ont été sans résultat; nous ne croyons pas qu'elles aient été plus heureuses dans consentiels.

Chambre syndicale des entrepreneurs.—
Dans sa deraière réunion, la Chambre syndicale des entrepreneurs de travaux de bâtiment de la ville de Lille, a constitué de la façon suivaute son bureau pour l'exercice 1890:
Président, M. A. Despinoy; vice-président, M. E. Rouzé; secrétaire, M. Macquart, fils; trésories, M. V. Thellier; rapporteur, M. Picavet; syndics, MM. D'Halluin-Grenu, Herland, Deschins, Clayeman.

La veuve du général Faidherbe. — Il a été déposé à la Chambre un projet de loi relatif à la concession d'une pension qui serait servie à Mme Faidherbe, veuve du général, grand chancelier de la Légion d'honneur. L'exposé des motifs est ainsi

conçu:

a En raison des grands services rendus à la France
par le général Faidherbe, décédé grand-chanceller de
la Légion Thonneur, le gouvernement, se conformant aux précédents, pense qu'il est digne du pays
d'accorder à sa veuve une pension ammelle et viagère
de 6.000 fr., qui visadra se confondre avec celle de
3.500 fr. à laquelle a droit Mme Faidherbe, en vertu
de la loi du 20 juin 1878. s

La fête patronale des facultés catholiques. -

La fête patronale des facultés catholiques.—
Mercredi, jour de Saint-Joseph, a été célebrée en
grande pompe, en l'église du Sacré-Cœur, la fête
patronale des facultés catholiques.
L'église était décorée comme aux grands jours de
fête. Un trône en velours rouge avait été préparé à
la droite de l'autel pour S. G. Mgr Thibaudier, archavêque de Cambrai, qui a présidé la cérémonie.
A dix heures du matin, la messe pontificale a été
célebrée par Mgr l'archevêque et pendant toute la
durée de cette messe, la maftrise de la paroisse du
Sacré-Cœur s'est fait entendre et a exécuté
différents morceaux avec beaucoup de brio et d'ensemble.

semble.
L'église était trop petite pour contenir l'affluence de monde qui s'y était portée.
Tout le corps des professeurs de l'Université, ayant à sa têta Mgr le recteur et M. le vice-recteur, ainsi que la presque tetalité des élèves étaient présents à cette cérémente.

cette cerèmente. A l'issue de la messe, Mgr Thibaudier, qui était accompagné de M. le chanoine Destombes, vicaire général, s'est rendu au palais de l'Université où il a diné. a diné.

Aussitôt après le diner, les réceptions ont eu lieu.

Le corps des professeurs défile d'aberd; puis son venus les élèves et un grand nombre de notabilités.

Austrot après le diner, les leceptions on the la corps des professeurs défile d'aberd; puis sont vonus les élèves et un grand nombré de sotabilités de la ville.

Migr Thibaudier, dont on connait l'éloquenes élevée et chaleureuse, a sdressé ses plus sincères comptiments aux professeurs distingués de l'Université, et les a vivement félicités des médits de l'eur curve.

La réception terminée, me le médit de leur curve.

La réception terminée, me Bernardines d'Esquermes, ou était.

Cambées de l'ames Bernardines d'Esquermes, ou était connait la 5h. 45.

A quatre heures, los vépres solennelles ont été chantées en l'église du Sacré-Ceur, qui était absolument combie. Mg Monnier, évêque de Lydds, officiair — On a entendu une éloquente prédication de M. le chanoine Deramecourt, supérieur du potit séminaire d'Arras, qui a prononcé le panégyrique du saint patron choisi par l'Université catholique de Lille et a retracé, dans le langage le plus élevé, la grande mission qui incombe à cette noble institution. Un salut solennel a ensuite été célébré.

Le soir, shuit heures et demie, un punch offert au corps professoral et aux étudiants dans la salle du Cercle de la rue de l'Opphéon a joyeasement terminée cette belle fête universitaire, nouveau témoignage de la prospèrité de nos Facultés libres et de l'admirable union qui règne entre les mattres et les élèves.

nés.
Hier soir, vers 8 h. 1/2, un nouvel incendie a
éclaté dans la même diature;
Le feu a pris naissance dans le séchoir situé au
dessus des générateurs.
Affimenté par des matières susentiellément inflatimables il a pris avec anne effroyable sapidité, malgré
la plus qui tombait à torrents, des proportions considerables.

la pluie qui tombeit à torrents, des proportions considérables.
Le vent, heureusement, ne souffait pas, dans la direction des ateliers, sans quoi la fabrique qui, étant située dans la zone militaire est construite en planches, aurait été complètement détraite.
Les secours ont été rapidement organisés. Les habitants de Berckem et de La Madeleine se sont mis immédiatement à l'œuvre en attendant les pompiers de la Madeleine et de St-André.
Ces derniers ne tardèrent pas à arriver sur les lieux du sinistre, ainsi que les pompes des établissements industriels voisins et de l'asile de Lommelet.

On fut bientôt maître de l'incendie : à 10 h. il était circonscrit. On croit que l'incendie a'est déclaré par suite de l'échaussement d'un coussinet.

On espère qu'il n'y aura pas de cnomage.

On lit dans la Dépéche:

« Nous sommes allé hier visiter l'installation

de la Grande Maison, 15, rue de la Gare.

» La place nous est trop mesurée pour pouvoir

» nous permettre d'analyser en quelques lignes cet

» important établissement.

» Nous nous bornerons simplement à dire à nos

» lecteurs et surtout à nos lectrices: C'est mer
» credi prochain l'ouverture.

» Jamais dans notre ville un assortiment d'ha
» billements aussi intéressant à tous les points de

» de vue, n'a été offert, et nous ne croyons pas

» nous avancer en prédisant à la Grande Maison,

» le grand succès qu'elle mérite. »

21963d

LE FER ET LA MOUSSE

O Tour! superbe effort d'un chercheur de génie, Tu menaces encore le ciel, mais on t'oublie! Tandis que le CONGO fait de mousse et d'encens Mieux que ton fer forgé vit toujours triomphant! Un ingénieur mécanicien d M. Victor Vaissier. 44234d

CONCERTS & SPECTACLES

La c Grande-Harmonie - offrira une soirée in-time, en son local, rue Saint-Georges, à ses membres honoraires, le lundi, 24 mars, à huit heures et demie. Nous publierons demais le programme. On nous prie de dire qu'il ne sera pas envoyé de carte d'iavitation.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 19 mars 1890 Présidence de M. Parentr, vice-président Le tribunal a rendu aujourd'hui son jugement dans le procès intenté par l'administration des con-tributions indirectes pour fraude d'alcool à MM. Duprez, Schoutteten, Lemahieu, Coeren etc... Comme il étatif facile de le prévoir, le tribunal les

Comme il cast.

Sells MM. Devailly ont été condamnés à deux
Seuls MM. Devailly ont été condamnés à deux
amendes l'une de 100 francs, l'autre de 60 et à la confiscation de certains fûts peur deux contraventions
relevées à leur charge.

Maitre Pointu.

COUR D'APPEL DE DOUAL

Accident à Tourcoing

Audience du mercredi 19 mars

Accident à Tourcoing

En 1887, le jeune Valentin Cozyns a été blessé par une roue de voiture.

Pierre Cozyns, journalier, pére de la víctime, agissant tout en son nom personnel que comme administrateur légal des biens de son fils mineur, a poursuivi MM. Vanzeveren frères et Cie, industriels à Tourcoing, devant le Tribunalcivil de Lille, en réparation da préjudice causé par Jacocleut. Imputante cet accident, tant à la faute du cocher de ces derniers au service desquels était également son fils, qu'an mauvaig état du marche-pied du véhicule, il réclama 15,000 francs de dommagges-intérêts au nom de son enfant et 2,000 francs pour lui-même.

Subsidiairement, il conclut à une enquête ; il demande à prouver par témoins.

« l' que, le 17 avril 1887, son fils Valentin Cozyns, arrivé à Tourcoing, en face de chez Cromont, maréchal-ferrant, Jules Wiart, le occher, le fit a Gazendre de la voiture, pour faire une commission chez ce maréchal, et continua se route sans s'occu-per de Valentin Cozyns; — 2º que, la commission faite, le fils du concluant courul après la voiture, a cria en vain après le cocher et essaya alors de monter en marche; Que, le marche-pied étant en mavais état, Valentin Geyns tomba, eut un deigt de prouve de la voiture. 2º que, la commission Let tribunal a rendu son jugement le 11 juillet 1889: il a repoussé la demande d'enquête et debouté le demandeur de son action.

Les premiers juges déclarent que non seulement il rest pas étabil que l'accident soit imputable à une faulte du conducteur, mais que les faits articulés ne sont même pas pertinents. La voiture allait au pas, étant lourdement chargée. Le Jeune Cozyns pouvait donc facilement se faire entendre du cecher et, au besoin se porter de quelques pas en avant pour lui faire signe d'arrêter.

Le conducteur ne serait en fauté que si, ayant va con jeune compagnon manifester l'intention de remonter sur la voiture, il avait continué sa marche sans crrêter son attelagé. Or. des renseignements recueillis par la police locale. Il

Marché de charbons

Nous ne ferons que mentionner une affaire dans laquelle MM. Jonville-Sapin frères, de Roubaix, aont l'objet d'un recours en garantie de la part de M. J. Lahousse, de Lille, assigné lui-mème par M. Etienne Lamolinairie, d'Hanbourdin.

Il s'agit de l'exècution tardive d'un marché de charbons de Marles, Bruay et Meurchin. M. Labousse est à la fois, dans l'instance, le vendeur de 140 wagons à M. Lamolinairie et l'acheteur de 85 wagons à MM. Jonville-Sapin frères. C'est pourquoi il se retourne contre ces derniers, afin d'être èventuel-lement garanti par eux, pour partie des condamnations qui interviendraissit à sa charge.

Le tribunal de commerce de Lille a statué par jugement du 3 janvier de cette année. C'est ce jugement qui est frappé d'appel.

Nous attendrous l'arrêt de la Cour pour faire connaître la solution. Elle sera alors définitive.

L'affaire a été plaidée par M. Devineux, pour M. Lahousse, et par M' de Beaulieu pour M. Lamolinairie. Mr. Jonville-Papin frères avaient, comme avocat, M. Merlin.

PETITE CORRESPONDANCE

L. D., 21. — Oui, il le peut, mais il doit en faire le demande dès à présent au corps d'armée; il y a de grandes chances pour qu'un motif de cette nature ne soit pas jugé valable.

L. D. — 1 Le coît de la naturalisation est de 175 fr. 25 centimes 2 ° Cela ne pourrait qu'influencer avantagensement sur la décision à prendre à l'égard

175 fr. 25 centimes: 2º Cela ne pourrait qu'intuescer avantagemement sur la décision à prendre à l'égard du père.

A.E.D. 70.—1º Nos, l'on ne peut avoir deux livreis de caisse d'épargne sous lemême nom et dans la même ville: 2º Vous pouvez prendre un autre livret à Roubaix.

J. B. C.—1º Le premier joueur déclare son point par carte et le second syant le même nombre de cartes demande ce jque valent les premières et c'est le plus fortpoint qui compte; 2º non, le joueur qui a 5 cartes n'a pas le droit de meller les cartes; 3º non, le joueur qui a 5 cartes n'a pas le droit de prendre une carte; d'après la règle habituelle, eu ne doit pas compter la dernière carte, lorsqu'il y a capot; 5º cela dépend des usages; en règle genèrale le dernièr point doit compter; 6º le joueur ayant 5 ou 3 cartes à écarter a le droit d'écarter 2 cartes au minimum.

NORD

Nos représentants au Parlement. — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais dans le scrutin sur l'ordre du jour de confiance, voté par la Chambre, à la suite de l'interpellation de M. Lockroy sur la déclaration ministérielle et la politique du gouvernement Nord. — Ont voté peur : MM. 1 Maxime Lecomte, Evyard Elles, Michau, Trannin, Dabois, Werquin, Pierre Legrand, Moreau et Sirot.

A voté contre : M. Bergerot.
Sa sont abstenus : MM. Le Gavrian, Theilier de Poncheville, Dron, Bosquillon de Frescheville, Lalou, Pichon, des Rotours, de Montalembert, Déjardin-Verkinder, Léon Renard.
Absent par congé : M. Hiroux.
PAS-DE-CLAIMS.—Ont voté pour : MM. Boudenoot,
Ledieu, Dépres, Boulanger-Bernet, Haynaut, Georges Graux, Ach. Fanien.
Se sont abstenus : MM. Achille Adam et Taillianlier.

Absent par congé : M. Jonnart. Procéd 46 presse. — A l'audience de mardi ont eu lieu, devant la cour d'appel de Donai, les débats du procès en diffamicion, intendé par M. Delvigne, maître puddleur à Maubeuge, contre le journal la

in procès en engamanou, anche le journai la mattre puddleur à Maubeuge, contre le journai la Frontière, dans un article intitulé: Liste des camelois au service de M. Turcas, avait qualifié le plaignant de chef de bande.

La Frontière y faisatt ensuits figurer les noms d'une dizaine de récidivistes, avec l'indication en italiques, des condamantions par eux subies, pour abus de confiance, vol et essroquerie.

Il était établi qu'aucun de ces condamnés n'avait été employé ni par M. Delvigne, ni par M. Turcas.

vait été employé ni par M. Delvigne, ni par M. Turcas.

La tribunal d'Avesnes avait acquitté la Frontière sous le prétexte que Delvignene contestait par l'exactitude de l'allégation, ce qui était une erreur materielle ressortant de toute la procédure.

L'appel de Delvigne a été énergiquement soutenn par M' de Warenghien, qui a mis en reliel l'inonrabilité du plaignant et l'éclatante bravoure dont il fir preuve au régiment. Delvigne requt cinq coups de couteau, en sauvant la vie de son brigader, assailli par une troupe d'ouvriers italiens.

Les intéréts de la Frontière étaient défendus par M Maxime Lecomte, député, qui a été obligé de rendre hommage à tout le passé de Delvigne.

La cour s mis la cause en délibèré. L'arrêt sera rendu le lundi 24 courant.

du le lundi 24 courant.

Incendie d'une fabrique de chicorée. — Un violent incendie a détruit mardi la fabrique de chicorée de MM. Deveau et Cardon, située sur la route d'Arras, 8 té-Oile, près de Cambrai.

Le feu a pris naissance dans la fabrique, vers dix heures et deuns du matin, et a atteint rapidement des proportions considérables; la construction était fort ance fournais aren en et bientôt plus qu'une par toules les issues.

Les pompiers de la fabrique de M. Black et ceux de Cambrai arrivèrent sur les lieux avec toute la rapidité désirable et attaquèrent l'incendie auss vigourousement que le permettait le peu d'eau qu'ils avaient à leur disposition.

Mais, la fabrique a été complètement brûlée; les annexes et les maisons voisines ont seules pu être préservées, Les pertes sont évaluées à environ 168,000 fr; ill y a assurance.

Incandies à Steenwerck et Nieppe. — Hier, vers ê h. 12 du soir, un violent incendie s'est déclaré dans la petite ferme occupée par M. Charles Streck, située sur le gravier de la Menegatie, territoire de Steenwerck.

Des bâtiments couverts en chaume, rien n'est resté jebont et dans avec de la constant de l

située sur le gravier de la Menegatte, territoire de Steenwerds.

Des bâtiments couverts en chaume, rien n'est resté debont, et éest avec peine qu'on put sauver les bestiaux et une partie du mobilier. Les pertes, assurées, sont évaluées à 9,000 fr.

Au premier signal d'alarme, les pompiers de Nieppe s'étaient empressée d'accourir avec leur pompe, mais ils n'étaient pas encore arrivés sur les lieux du sinistre, que les lucurs rougeâtres d'un nouvel incendie, cette fois aur le territoire de Nieppe, les firent rebrousser chemin.

C'était la ferme occupée par M. et Mile Sonneville, irère et sœur, cultivateurs, section des Trois-Tilleuls, à la ruelle Carle, qui brûlait.

Ce dernier incendie a éclaté vers huit heures et demie avec une extréme violence; en un clin d'œit tous les bâtiments n'offraient plus qu'un vaste brasier.

er. Les chevaux et les vaches ont pu être sauvés. Deux génisses, trois porcs, un veau et toute la Les chevaux et les vaches ont pu etre sauves.
Deux génisses, trois porcs, un veau et toute la
volaille sont brûlés.
Cette ferme appartient à M. Schérer de Scherbourg, propriétaire à Lille.
Les peries approximatives s'élèvent à 25,000 fr. Le
tout assuré à la Compagnie La France.
Les pompiers de Nieppe et ceux d'Erquinghem
ont du borner leure efforts à préserver les bâtiments
voisjus. On attribue ces sinistres à la malveillance.
Dans les deux endroits, c'est dans la grange que le
feu a éclaté.

PRIME EXCEPTIONNELLE

La librairie du Journal de Roubaix, offre à itre de prime à tous les abonnés et à tous les scheteurs au numéro, un superbe receuil de seize norceaux de munique pour plane, grand format, se composant de 38 pages. Cet album qui porte

EXPOSITION-ALBUM, comprend les morceaux suivants:

1. Sonnes trompettes, polka militaire, Wegtte, chef de la musique de la Garde Républicaine, 2. Réverie, Schumann; 3. Marivandage, F. Hitz; 4. Marche fuuébre, Chopun; 5. fautaisis sur Il Crocato, Meyerbeer; 3. Chanson de Printemps, fromance sans paroles), Mendelssohn; 7. Trianons, gavotte Louis XV, I Vasseur; 8. t" prélude (sur lequel Gounod a écrit son célèbre Ave Marie), Bach; 9. Fantaisie sur Le Galife de Bagdad, Boieldieu; 10. Dernière penée, Weber; 11. Chanson Sayonole, Paul Rougnet, 12. Natla, polka mazurka, Georges Lamothe; 13. Sérénade, Schubert; 14. fantaisie sur Lucie de Lammermoor, Donizetti; 14. fantaisie sur Lucie de Lammermoor, Donizetti; 15. Chans du soir, rèveris nocturne, Bachman; 16. La Tour Eiffel, polka, Stranss.

Il est mis en vente au prix exceptionnel de 1 franc 50.

Ajouter à cette somme 0,25, pour le recevoir franco par la poste. EXPOSITION-ALBUM, comprend les mor-

Ajouter à cette somme 0,25, pour le recevoir franco par la poste.

Adresser les commandes, 17, rue Neuve, à Le tableau collé sur toile coûte 1 fr. 50 en plus.

PAS-DE-CALAIS Tentative de déraillement.— La nuit dernière, entre Bully-Grenay et Nœux, une tentative de déraillement a eu lieu dans une courbe située entréles kilomètres 222 et 223.

Si vous Toussez

PRENEZ DES

PASTILLES GÉRAUDEL

roie.

Les cantonniers prenant leur service vers six
neures aperçurent eet objet et purent l'enlever assez
ôt pour prévenir tout accident. Une enquête est
nuverte.

AVIS AUX FABRICANTS

Ses relations directes avec les fabriques les plus renommées lui pérmettront d'avoir cons-tamment à la disposition de sa clientèle, les diffé-rentes sortes en usage sur la place à des prix, qui cu égard à la qualité de la marchandise, défient toute concurrence.

Avantages spéciaux pour fortes commandes et à terme de livraison.

Guines, 104.—La Messe de Convoi, será coisèree le vendred 28 mars, à 8 heures, en laghie égilse.

Les amis et comaissances de la famille DANSETTE-VRAU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Cyville-doseph DANSETTE vous 1890. L'age de SE aus, administré des Sacesaments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service salennels, qui autont heu le samedi 22 courant, à 9 heures 1/2, en l'éclise Notre-Dame, à Roubaix.— L'assemblés à l'Hospice Civil.

Un Obit selemnel du mois sera célèbré au Maltre-Autal de l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 24 mars 1890, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'ame de Mademodelle de la Roubaix, le 23 février 1890, à l'âge de 17 ans et 5 mois, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont prièses de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solemnel auniversaire sera célébré en l'église

SVE SOUTHE SCHEMAL TRUCKERING SETE SEÉSPTÉ EN L'ÉGIÉE UN CHE SCHEMAL SUITAIL, le marchi 25 mars 1809, à henres, pour le repes de l'âme de Monsieur Augustin-Loui VIENNÉ, époux de Dame Louise BARBRY, décédé d' Rou baix, le 5 mars 1839, dans sa trente-neuvième année definitier des Sécréments de notre mère la Saint-Eglis.

BIBLIOGRAPHIE

francs.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie,79; boulevard
Saint-Germain, Paris.

AVIS AUX SOCIÉTÉS — Les sociétés qui confient l'impression de leurs. affiches, circulaire et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17, out droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du Journal de Roubaix.

Les Cigarettes indiennes de Grimault et Cie sont le remède le plus efficace connu contre l'as-thme, l'oppression, l'insomnie et le catarrhe chro-nique. Chaque cigarette porte la signature Gri-mault et Cie. 42887—21605

EMISSION D'UN EMPRENT DIVISÉ EN 63,333 Obligations de 500 francs en Or remboursables en 60 ans

remoursables en 00 ans (Loi du '13' mars 1890)
10,000 Obligations étant prises ferme par la Banque Nationale de Serbie, le surplus 43,333 Obligations est mis en souscription.
Gages spéciaux de l'Emprunt

le Prélèvement annuel, avant tout partage, de Fr. 1,406,000 en or, sur les recettes brutes des chemins de fer;
20 Tout le matériel d'exploitation de ces chemins;
30 Produit des impôts sur l'Obrt et sur le timbre, déduction faite des affectations déjà existantes sur ces impôts.

Sur ces impôts.

Intérêt annuel: 25 trancs

Exemption de toutes taxe: préséntes ou futures
en Serbie

Coupons de fr. 6,25 les 1° juillet, 1° octobre
1° janvier, 1° avril

PRIX D'EMISSION PAYABLE COMME SUIT:
En sonscrivant.
50 »

En souscrivant. 50 »
A la répartition, du 31 mars au 5 avril. 150 »
Du 4° au 45 mai. 100 »
Du 1° au 45 mai. 116 25

Obligations libérées à la répartition délivrées à 414 fr.

Rendement 6 90, non compris to grinde de remboursement Souscription le Mardi 25 Mars 1890
Au Crédit Lyonnais et dans ses Agences.
Chez MM. E. Hoskier et Ce, 32, bd Hausmann. Déclaration faile au Timbre 14 mars 1890. On peut souscrire dès à présent par correspondance.

VIC (Côte-d'Or)

J'épreuvais un grand mal de sête, pas d'appétit; aussitôt après avoir mangé je me trouvais l'esto-mac embarrassé, je ressentais à la gorge un pico-tement qui me faissait tousser et rendre des glaires. J'avais des étourdissements. Depuis que je fais usage de vos bonnes Pétules Gicquel (4 fr. 50 la boite), tous ces malaises ont disparu. Je ne puis que vous témoigner ma plus profonde reconnaissance. JEAN BRIVOT, à Vic. 21959d.



QUAND LA SURDITE EST CAUSEE
PAR LA SCARLATINE,
RHUMES, CATARNHE, etc.
Parl'emplot des diages à son invisible
qui sent les mages pour les ordites
ette employée pendant du un pervann
étre employée pendant du un pervan
avoir besoin de les déplacers - Enrat
france du Tarif. - E. A. WALES,
20. rue Dumont-d'Urville, Paris,
21883

A.BOUTRY, ENTREP 36, ruedel'Espérance, Ronhaix

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS VOIRIE: Pavages, Sables et

AVEC GRAND MATÉRIEL Fourniture et pose de voies ferrées BATIMENT: Couverture, Zingue

NIVELLEMENTS DE TERRAINS

Réparations. Grande célérito tions, de renvois de gaz de gonfiement de l'estomac ou des intestins, de maux de tête et de somnolence après les repas, sont assurées de trover un soula-gement immédiat dans l'emploi des PERLES DE PER-SINE PURE, de CHAPOTEAUT.

MARCHÉS A TERME

Cours du 20 Mars 1890

I AINES PEICNÈES

							L/	IINE	ЭГ	EIG	NEE	.5	1								
MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING														ANT	ANVERS (par voic télégraphique)					
	Peignés de La Plata et de l'Uruguay Peignés d'Australie													Peignės Buenos-Ayres							
	TYPE SHA RADICTRU		TYPE I PADRIQUE		TYPE 2		TYPE A			TYPEB		TYPE C		TYPE AB		Français A		Allemands B		Allemands M	
	Cote précéd	Cote	Cote précéd		Cote	Cote dujour	Cote	Cote	Cote	Cote	Cote précéd		Gote précéd	Cote	Cote précéd.	Cote dujour	Cote précéd	Cote	Cote précéd	Cote dujour	
Janver. Février. Mars. Aui. Juin Juilet. Août.	6.40		6.33 6.275 6.25 6.25 6.25 6.25	6.33 6.23 6.25 6.23	6.425 6.05 6.05 6.05 6.05 6.025	6.175 6.03 6.03 6.03 6.025 6.025	6.825 6.775 6.775 6.775	6.823 6.773 6.773 6.773	6.60 6.60 6.60 6.60 6.60	6.65 6.60 6.60 6.60 6.60	6.30	6.30	6.825 6.80 6.80 6.775 6.75	6.80 6.80 6.775 6.775			6.073 6.075 6.03 6.03 6.05 6.05	6.075 6.075 6.05 6.05 6.05 6.05	6.40 6.40 6.425 6.425	6.40 6.40 6.425 6.425	
Septembre Octobre Novembre			6.225	6.225	6.00	6.025 6.025 6.023								6.75			6.05	6.05			

LAINES PEIGNÉES														LAINES BRUTES							
	LEIPZIG (par voie télégraphique)				REIMS (par voie télégraphique)												LE HAVRE		ANVERS		
MOIS de LIVRAISON	TYPE B Buenos-Ayres B d'Anvers		TYPE C Buenos-Ayres M d'Anvers		Peignés de TYPE I Qual. fabrique				TYPE SUPRA		TYPE A TYP			'Australie E B TYPE moyene Qual. sec à tran		secondre	Prima	b. cour.	BAyres Prima courante 24 0/0		
	Cote dujour MARCE		Cote précéd MARCES	Cote dujour marces	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Gote dujouz	Cote précéd	Cote	Cote précéd.	Cote	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cota preced	Cote	Cote précéd	Cote	
Mai Juin	4.975 4.95 4.95 4.93	4 95 4 95 4 95 4 95 4 95 4 95 4 95 4 95				1	1		1		6.725 6.70 6.70		6.60 6.55 6.525 6.525				1.83 1.82 1.89 1.87 1.865 1.865 1.865	1.865	1.77	1.77 1.77 1.77 1.77 1.77 1.77	

Certifie Linsormo